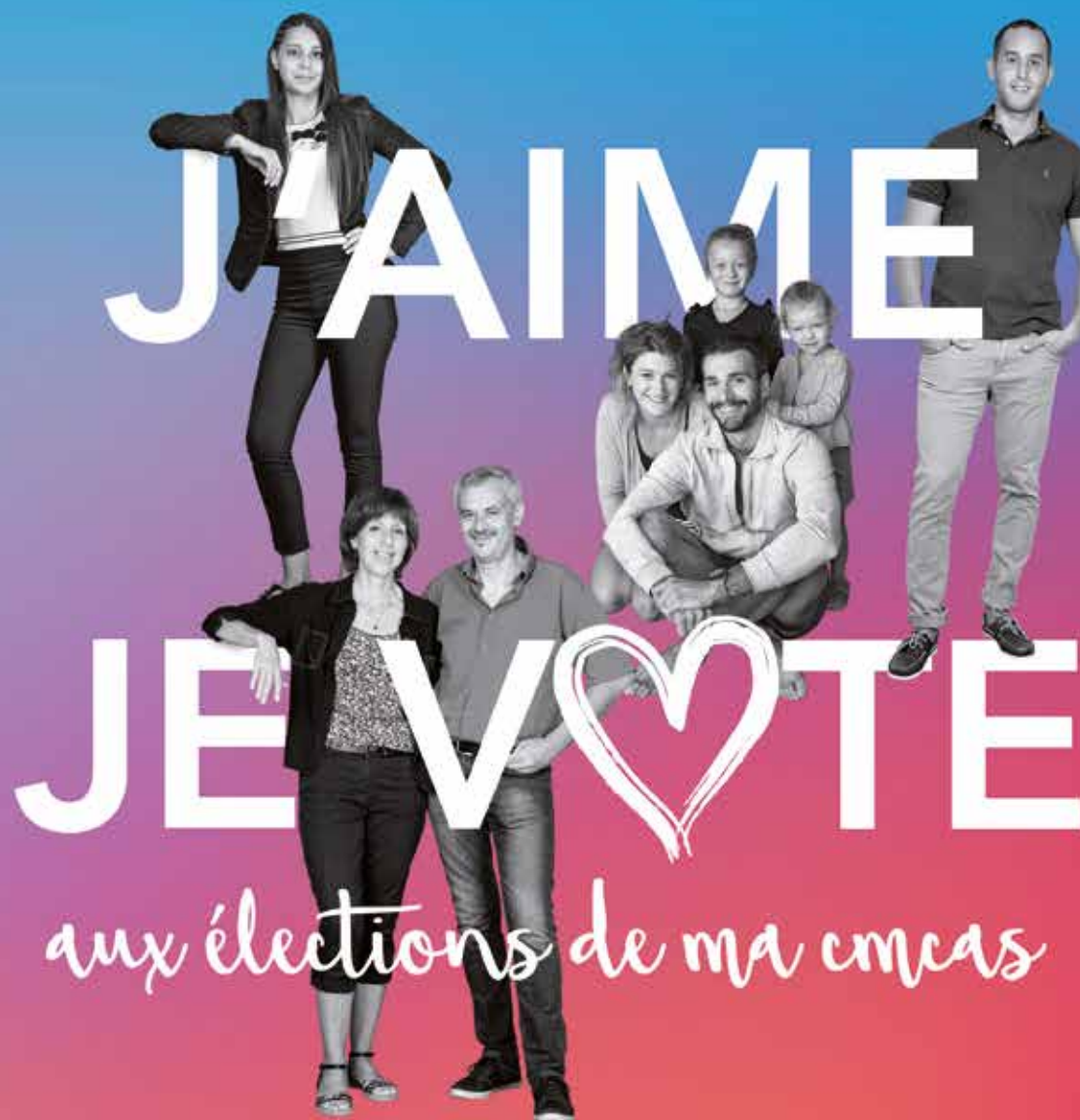


MAG'cIN



LE MAGAZINE DES SLV ET DE LA CMCAS /// CHER /// INDRE /// NIÈVRE



ÉVÈNEMENT PAGE 4

Elections de CMCAS du 16 au 22 novembre 2017

Notre lien au quotidien



activités
sociales
de l'énergie

ACTUALITÉ

4

- Carnet des SLVie
- Elections CMCAS 2017
- Ne ratez pas le Père Noël !
- Festival d'Énergies 2018
- Actions lecture
- Dans les coulisses du Réseau Solidaire
- Zoom sur l'Action Sanitaire et Sociale
- Nous avons besoin de vous !

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

10

- Séjours "Bleus" et "Aînés"
- Les 1^{ères} démarches en cas de décès
- Atelier "mémoire"
- Retour sur l'action : "seniors à votre santé !"
- Présentation ateliers "Equilibre et prévention des chutes"
- Retour sur l'intervention : "l'hygiène et la santé bucco-dentaire"

LOISIRS et CULTURE

7

- Sortie cinéma
- Randonnées Pédestres en Nivernais
- Journée cinéma Enfants
- Maison de la Culture de Bourges/ Médiathèque
- Après-midi Rifles
- Voyage à Rome et l'Ombrie
- Spectacle de cirque
- Section Badminton
- Sortie salon Philatélique
- Les Baléares - Séjour Solidaire

ÉLUS

14

- Compte rendu succinct de CA du 29 juin 2017
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles

CONVIVALITÉ

9

- Après-midi récréatifs Nevers
- Soirée Conviviale
- Repas de fin d'année - Belleville/Cosne
- Repas des pensionnés - Nevers
- Repas des pensionnés - Secteur Le Blanc
- Repas des pensionnés - Secteur La Chatre
- Repas des pensionnés - Secteur d'Issoudun
- Repas des pensionnés - Secteur Argenton
- Repas des pensionnés - Secteur d'Eguzon



6



6



6



13



8



8

AGENDA

OCTOBRE 2017

- Mardi 3**
Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)
- Judi 5**
Randonnée Montambert (Pensionnés Nevers)
- Samedi 7**
Repas dansant (SLVie Vierzon)
Cours de manucure (SLVie Belleville)
- Mardi 10**
Rando autour de Dammarie en Puisay
(Pensionnés Belleville /Cosne)

Judi 12
Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Samedi 14
Secret de la forêt et monde des champignons (SLVie Belleville /Cosne)
Soirée belote et tarot (SLVie de Vierzon)

Mardi 17
Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)
Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)

Judi 19
Randonnée à Livry (Pensionné Nevers)
Repas des retraités Châteauroux - Buzançais (Pensionnés Châteauroux)

Vendredi 20
Repas des retraités Valençay (Pensionnés Châteauroux)

Judi 26
Repas des retraités Issoudun (Pensionnés Châteauroux)
Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

NOVEMBRE 2017

Judi 2
Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
Randonnée Narcy (Pensionnés Nevers)

Mardi 7
Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Vendredi 10
Repas des retraités Eguzon (Pensionnés Châteauroux)

Mardi 14
Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)



Le CŒUR du VOTE, c'est VOUS !

Du 16 au 22 novembre prochain se tiendront les élections de CMCAS. Votre CMCAS. Son principe de gestion, basé sur la démocratie, est un système unique et juste. Il permet à chaque agent, actif ou pensionné, de choisir ses représentants au Conseil d'Administration de sa CMCAS. Il permet une gestion ouvrière des activités sociales, faite PAR les agents POUR les agents. Vous recevrez dans les semaines à venir tout le matériel nécessaire pour participer à ces élections, où vous retrouverez plus de détails dans un article dédié page 4. Il me semblait toutefois important de revenir sur quelques fondamentaux et définition à l'occasion de cet édito :

Le CŒUR. Organe musculaire creux, qui constitue l'élément moteur central de la circulation du sang, c'est ainsi qu'il se définit biologiquement. Élément moteur central. Ces mots définissent également vos activités sociales dans le développement et la promotion des valeurs de solidarité, dignité et justice sociale. Elles sont le fruit de la nationalisation d'EDF, rempart contre l'individualisme et le consumérisme croissant, ultime lien entre les électriciens et gaziers que les employeurs ont séparés et divisés. Elles ont pour vocation l'émancipation de chacun d'entre nous, de nous donner accès à la culture, aux sports, aux loisirs, dans un esprit solidaire et de vivre-ensemble.

Le CŒUR. Partie centrale de quelque chose, partie essentielle, nœud, constitue une autre définition. La partie essentielle des activités sociales, c'est vous! Les bénéficiaires ont toujours été le centre d'intérêt et la préoccupation des instances élues. A leur écoute et à leur rencontre, à l'occasion d'une pause déjeuner à Belleville par exemple ou à l'occasion de campagne d'appels sortants, ce sont bien les bénéficiaires qui sont le centre d'intérêt des élus en place. Ces mêmes élus qui œuvrent au quotidien et dans la proximité pour vous, dans les antennes de CMCAS et dans les SLVie pour répondre à vos besoins.

Le CŒUR. Une des quatre couleurs du jeu de cartes figurée par un cœur rouge ; carte de cette couleur. Jeu de cartes, cœur rouge. Parfois, le devenir d'une entité telle que vos activités sociales peut se comparer à un jeu de cartes, à l'image des dernières négociations qui se sont tenues concernant l'article 25. Certaines organisations syndicales ont bluffé, caché leur jeu, passé leur tour ou encore jeté leur jeu quand une seule jouait carte sur table pour obtenir un financement pérenne et stabilisé des activités sociales. Une seule se bat encore aujourd'hui pour la restauration, les moyens bénévoles, où les luttes donnent lieu à des victoires à l'image de l'obtention du correspondant de la SLVie de Belleville détaché à 100%. Ce jeu de cartes n'est pas sans conséquence, et au travers de ce vote, vous avez la possibilité de choisir votre jeu !

Vous l'aurez donc compris,

VOUS êtes le **CŒUR** de ce **VOTE**,

Parce que **VOUS** êtes au **CŒUR** des activités sociales.

Gaël CLASSEN

Président de la CMCAS Berry Nivernais



Jeudi 16

Début des Elections de CMCAS
Randonnée à Sauvigny les Bois (Pensionnés Nevers)
Après-midi rifles (Pensionnés Nevers)
Repas des retraités Le Blanc (Pensionnés Châteauroux)
Repas des retraités d'Argenton sur Creuse (Pensionnés Châteauroux)
Soirée conviviale (SLVie Vierzon)

Samedi 18

Soirée karaoké (SLVie de Vierzon)

Mardi 21

Spectacle avec la maison de la culture (SLVie de Bourges)
Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Jeudi 23

Repas des retraités (Pensionnés Belleville/Cosne)
Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Jeudi 30

Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
Randonnée à St Parize Le Chatel (Pensionnés Nevers)

DECEMBRE 2017

Dimanche 3

Repas des retraités La Châtre (Pensionnés Châteauroux)

Mardi 5

Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Mercredi 6

Sortie cinéma (SLVie Châteauroux)

Jeudi 7

Repas annuel des retraités (Pensionnés Nevers)

Mardi 12

Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)

Jeudi 14

Randonnée à Tronsanges (Pensionnés Nevers)

Samedi 16

Arbre de Noël (SLVie Bourges, Vierzon et St Amand Mont.)

Mardi 19

Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Mercredi 20

Arbre de Noël (SLVie Nevers)
Arbre de Noël (SLVie Belleville/Cosne)
Arbre de Noël (SLVie Châteauroux)

Jeudi 21

Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Des familles se sont agrandies

MAUGRET Gabriel	06/04/2016	SLVie 01 BOURGES
BARILLEAU Candice	30/04/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
OLTRA Lisa	17/09/2016	SLVie 02 CHÂTEAUX
(OD VERDIN Ophélie)		
NADAUD Théo	24/07/2016	SLVie 02 CHÂTEAUX
GERMAIN Louis	17/06/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
CHEVRIAT Augustin	12/01/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
NOUHANT Kylian	06/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
TOUZEAU Sloan	15/06/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DEVAUX BRENDLEN Léandre	17/06/2017	SLVie 04 NEVERS
PALOUS Eline	23/03/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BOUCHARLAT DE CHARZOTTE Dimitri	06/06/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MENET Ethan	28/01/2017	SLVie 01 BOURGES
DELALE Léa	08/03/2017	SLVie 04 NEVERS
LETANG Paul	29/03/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
HUEBER Maxine	23/01/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PLANSON Louise	23/06/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
COLIN VIGNON Arsène	20/11/2016	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
REYES Axel	20/04/2016	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PINCHAULT Yannis	30/06/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MINOIS Gabin	23/04/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MICHON Juliette	15/07/2017	SLVie 04 NEVERS
VERDU NARCISCO Olivia	13/05/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
FULGENCE Paul	03/04/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MALLICK Clément	27/12/2016	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MOREAU Julian	07/08/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
JULIEN Rose	17/02/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
RIOLAND Martin	13/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
RIFFAUT Augustine	31/03/2017	SLVie 09 BELLEVILLE COSNE

Nous avons eu le regret de perdre

NICOLAS Pierre	09/05/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
LAFORGE Marcel	13/06/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
CHALUMEAU Madeleine	12/06/2017	SLVie 05 ST AMAND MONT.
RENAUD Raymond	02/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
BONNIN Renée	06/06/2017	SLVie 01 BOURGES
LETOURNEAU Emile	19/06/2017	SLVie 03 VIERZON
LAGNEAU Madeleine	02/07/2017	SLVie 01 BOURGES
DE SAINT ANTOINE ABBE Incarnation	07/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
ALAPHILIPPE Robert	05/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
LIPKA Michèle	08/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
AUGROS Paulette	02/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
MONTANER Jean Claude	14/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
FEVRE André	05/07/2017	SLVie 04 NEVERS
HARDY Camille	08/07/2017	SLVie 04 NEVERS
DUPONT Henry	08/07/2017	SLVie 04 NEVERS
HOUDAS Gaston	12/07/2017	SLVie 04 NEVERS
LANCLEMENT Françoise	04/06/2017	SLVie 04 NEVERS
JAMOT Philippe	00/07/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
ANCEAUX Jeannine	16/06/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
BONI Alfred	28/07/2017	SLVie 04 NEVERS
LE NAGARD Suzanne	07/07/2017	SLVie 05 ST AMAND MONT.
BOUILLON Suzanne	26/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUX
DE VOOGHT André	08/08/2017	SLVie 05 ST AMAND MONT.
THAVOT André	23/08/2017	SLVie 04 NEVERS
COURVEAULLE Jacqueline	14/08/2017	SLVie 01 BOURGES
VIGIER Paul	27/08/2017	SLVie 03 VIERZON
VILLAIN Jeannine	27/08/2017	SLVie 05 ST AMAND MONT.

Des Collègues sont partis en retraite

BEAUBOIS Patrick	SLVie 01 BOURGES
BORDEREAU Jean-Charles	SLVie 01 BOURGES
MAZEL Patrick	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
VERCRUYSE Marie-Françoise	SLVie 01 BOURGES
JUBIEN Olivier	SLVie 02 CHÂTEAUX
LIMOGÉ Patrick	SLVie 02 CHÂTEAUX
GEOFFROY Pascal	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
MAQUIN Julien	SLVie 02 CHÂTEAUX
GIRAUD Mickaël	SLVie 02 CHÂTEAUX
DEBRAY Florent	SLVie 02 CHÂTEAUX
ALLOUCH Salima	SLVie 02 CHÂTEAUX

/// INACTIFS	
LEGRAS Alain	SLVie 02 CHÂTEAUX
LONGIN Martial	SLVie 02 CHÂTEAUX
MALBRUN Martine	SLVie 04 NEVERS
CARLIER Daniel	SLVie 04 NEVERS
BLONDEAUX Suzanne	SLVie 02 CHÂTEAUX
COEURJOLY Christian	SLVie 01 BOURGES
COEURJOLY Muriel	SLVie 01 BOURGES
FREGÉAI Michel	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PALUT Dominique	SLVie 03 VIERZON
LEFEBURE Gilles	SLVie 03 VIERZON
MARE Patrick	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
ABELLA José	SLVie 03 VIERZON

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
KLEIN Lucie	CMCAS TOURS-BLOIS
LE GOUIC Pierre	CMCAS CHARTRES-ORLÉANS
SARRIAU Anthony	CMCAS VALENCE
TESSIER Olivier	CMCAS LA ROCHELLE
DE BIASI Fabien	CMCAS LYON
CHASTANET Olivier	CMCAS LIMOGES

/// INACTIFS	
BLANCO Jacques	CMCAS AUDE ET PYRENEES ORIENTALES
CESARION Patrice	CMCAS MOULINS-VICHY
DUCLOU Roger	CMCAS MOULINS-VICHY
LENFANT Colette	CMCAS TOURS-BLOIS
DUPUIS Eugène	CMCAS TOULOUSE
LOMBERGET Gérard	CMCAS FRANCHE COMTÉ
DUFOUR Pierre	CMCAS RODEZ



Bimestriel n° 46 - Septembre 2017

- Directeur de la publication : Gaël CLASSEN
- Coordination : le Comité de rédaction
- Crédits photos : CMCAS, Fotolia
- Maquette et impression : Groupe Concordances

Elections CMCAS 2017

En novembre, tous les agents actifs et inactifs seront appelés à désigner les administrateurs et administratrices de leurs CMCAS.

Le scrutin des élections aux conseils d'administration de votre CMCAS se déroulera du **jeudi 16 novembre à 8 heures au mercredi 22 novembre 2017 à 8 heures**. Le choix de chaque électeur(trice) se porte sur une liste, sans radiation ni adjonction de noms. La représentation de chaque liste s'effectue sur le mode dit proportionnel "à la plus forte moyenne". Dans sa nouvelle rédaction, l'article 25 du statut national a modifié la durée du mandat des administrateurs et administratrices, qui passe de trois à quatre ans. La participation à ce scrutin de tous les ouvriers est essentielle pour l'avenir. Elle permet de prouver par le nombre l'attachement des électriciens et gaziers à leurs activités sociales, à sa représentativité démocratique ainsi qu'à leurs singularités. Au-delà de l'élection de CMCAS, le résultat de l'ensemble des CMCAS permettra de définir la représentativité de chaque organisation syndicale au sein du Conseil d'Administration de la CCAS. Les activités sociales existent et vivent **PAR** les agents **POUR** les agents, actifs comme inactifs. A l'occasion de ces élections de CMCAS, chacun devient acteur de ses activités sociales !

COMMENT VOTER ?

Pour les actifs, le vote est exclusivement électronique. Les inactifs auront le choix entre un vote électronique (du 16 au 22/11/17 jusqu'à 8h) ou par correspondance (du 10/10 au 14/11/17). Les professions de foi des listes de candidat(e)s, ainsi que les codes d'accès, confidentiels et individuels, au site de vote, seront adressés à partir du 3 novembre. Un second envoi des codes d'accès sera effectué à partir du 10 novembre.

Pour les votes par correspondance, le matériel de vote, ainsi que les codes d'accès réservés seront adressés aux pensionné(e)s dans le courant du mois d'octobre. **Attention : la date limite de réception des votes par correspondance est fixée au 14 novembre à midi.**

Les résultats des élections seront proclamés le jeudi 23 novembre 2017. Le Conseil d'Administration de la CMCAS se réunira le 30 novembre et procédera à l'installation de son bureau.

Ne ratez pas le Père Noël !

SLVie Bourges, Vierzon et St-Amand Montrond

Gymnase de Vauvert

Samedi 16 décembre à 14h00

SPECTACLE MUSICAL INTERACTIF "LE TRESOR DE LA MUSIQUE"

"4 pirates, 4 compagnons de fortune, 4 fripouilles qui sillonnent les océans depuis des années à la recherche du butin de leur vie : le trésor de la musique !".

Nouveauté ! La convention signée avec le CER Cheminots Vierzon-Bourges nous permet de vous faire profiter de nouvelles animations tout au long de l'arbre de Noël : sculpture de ballons, maquillage, barbe à papa, structures gonflables.

SLVie Châteauroux

Salle Barbillat Touraine

Mercredi 20 décembre à 14h00

UN SPECTACLE DE MAGIE PARTICIPATIVE "CONTE AUX ETOILES"

Plus d'une heure de magie et de rêve avec du feu et de la fumée magique, de l'eau, des verres, des foulards, des lumières. L'apparition de petits animaux (colombe, lapin,...) au milieu du public, constitue une attraction originale et très appréciée. Un final avec plusieurs illusions et la participation du public tout au long du spectacle. Ce spectacle mixte et combine le rêve des enfants, la poésie, des illusions étonnantes pour les adultes. Le conte aux étoiles vous fera voyager au pays magique.

SLVie Nevers

Centre-Socio Culturel et Sportif de Garchizy

Mercredi 20 décembre à 15h00

Spectacle de magie "Monsieur M", suivi de Close Up pendant le goûter, ainsi que la distribution des cadeaux par le Père Noël et une séance photos.

SLVie Belleville/Cosne

Grande salle du Centre Socio Culturel de Briare

Mercredi 20 décembre à 14h00

SPECTACLE MUSICAL INTERACTIF "LE TRESOR DE LA MUSIQUE"

"4 pirates, 4 compagnons de fortune, 4 fripouilles qui sillonnent les océans depuis des années à la recherche du butin de leur vie : le trésor de la musique !".

Un goûter et la distribution des cadeaux suivront les spectacles. Si les enfants sont sages, ils pourront peut-être voir le Père Noël !!!

À VOS AGENDAS

Festival d'Énergies 2018



Le Festival d'Énergies sera de retour en 2018 avec une programmation culturelle et musicale toujours plus variée pour faire de cette édition un moment inoubliable.

Le Festival d'Énergies est né, en 1985, d'une question : comment mieux faire connaître les activités sociales aux jeunes électriciens et gaziers et d'une revendication : faire vivre le syndicalisme avec des jeunes, acteurs de leur avenir et moteurs de leurs ambitions. Cet événement est un moment unique et un lieu de solidarité entre les agents et leurs activités sociales. Fort de sa dernière édition, qui avait réuni 12000 festivaliers en 2016, 35 espaces abritant 57 CMCAS, 9 artistes qui se sont produits sur la grande scène ainsi que des artistes de rue, des débats, des activités sportives et culturelles. Le Festival d'Énergies des électriciens et gaziers réaffirme sa légitimité et son utilité dans la promotion et la découverte du vivre ensemble, de la solidarité et du partage. La 16^e édition, qui se tiendra les **19 et 20 mai 2018** à **Soulac-sur-Mer**, sera placée sous le thème : **"l'égalité sous l'angle politique : (in)égalités : 2 lettres qui changent la vie !"**

Bénéficiaires des activités sociales, vous serez l'élément indispensable à la réussite de ce festival ! Vous souhaitez vous impliquer dans son organisation ? Devenir bâtisseur ou régulateur ? C'est possible ! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre SLVie.



Commission Jeunesse

Actions lecture

La CMCAS continue son engagement afin de développer et de promouvoir des actions de lecture auprès des plus jeunes. Elle vous propose plusieurs possibilités afin d'amener les enfants vers la lecture.

1) "La Fée des Mots":

Nous vous proposons un livre personnalisé, où l'enfant et son entourage se retrouvent plongés au cœur de l'histoire, celui-ci devenant le héros vivant une histoire palpitante. Offre spéciale d'un roman entièrement fabriqué au nom de l'enfant au tarif de 20€ au lieu de 29.80€. **Cette offre est valable jusqu'au 27 octobre 2017.**

Ce livre sera dédié par Erik ORSENNA, parrain de "la Fées des Mots", et membre de l'Académie Française.



Le livre de la Jungle

Recommandé pour les 8-10 ans.



L'île au trésor

Recommandé pour 10-11 ans.



NOUVEAUTÉ

Raphaël et l'Odysée d'Ulysse

Recommandé pour les 10-12 ans.

Le jeune lecteur navigue d'île en île pour rejoindre Ithaque où Pénélope attend le retour de son héros. Il affrontera le Cyclope, la sorcière Circé et les éléments qui se déchainent. Il bénéficiera de l'aide surnaturelle de la Déesse Athéna et d'Eole, le Dieu du vent... Un voyage extraordinaire aux côtés d'Ulysse le célèbre héros de la mythologie grecque.



20 000 lieues sous les mers

Recommandé pour les 11-12 ans.



Le Fantôme de Canterville

Recommandé pour les 11-12 ans.

2) Offre "MILAN" "BAYARD":

Nous vous proposons des tarifs particuliers sur les abonnements jeunesse édités par "Milan" ou "BAYARD". Offre de rentrée scolaire - Moins de 5€ SUPPLEMENTAIRES à partir du 2^e abonnement et sur TOUS les suivants chez le même éditeur. Retrouvez les histoires de Picoti, Julie, Toupie, Babar, j'aime lire, I love english (et d'autres encore...) à partir de 44 €.

Cette offre est valable jusqu'au 1^{er} décembre 2017.

Rapprochez-vous de vos SLVie et antennes de CMCAS ou consultez le site de la CMCAS pour toutes les informations nécessaires ainsi que les bulletins d'inscription.



CMCAS

Dans les coulisses du Réseau Solidaire

Comment imaginer la solidarité en dehors d'un lien rassemblant les individus ? Connus souvent que de nom, le réseau solidaire ouvre bien des perspectives, celles des rencontres et des instants partagés entre bénéficiaires et bénévoles. Afin d'en savoir un peu plus, nous avons interrogé Francette FAUCONNIER, jeune retraitée EDF et Michel CHAMBLANC retraité EDF depuis 2005.

Comment avez-vous connu le Réseau Solidaire ?

Francette FAUCONNIER : Par connaissances professionnelles et par les syndicats qui portent des valeurs analogues.

Michel CHAMBLANC : Par cooptation ! Néophyte que j'étais, je ne connaissais pas...

Pourquoi avoir fait cette démarche ?

FF : Un besoin important d'aider, de s'occuper, d'apporter du sens... à la retraite c'est nécessaire et puis ma famille a vécu des difficultés similaires, comme l'isolement, ça a fait écho en moi.

MC : Ça permet aussi de garder un lien entre nous, après le travail et en dehors de nos vies. La structure apporte beaucoup aux bénévoles. C'est aussi une continuité au militantisme pour ma part. Se regrouper, c'est être plus fort !

Comment se déroule une visite type ?

FF : Il n'y a pas de règle, c'est en fonction du ressenti. Nous sommes toujours en binôme. Au premier entretien, on remplit un questionnaire pour en savoir davantage puis nous aidons, si besoin.

MC : Ces gens, souvent isolés, ont besoin d'un soutien mais aussi et je dirais surtout, d'échanger, d'être écoutés. On leur apporte de la considération et une présence, tout simplement.

Une anecdote à nous conter ?

FF : Oui, une ! Nous étions en visite chez une dame. Après avoir pris rendez-vous avec elle pour la première fois au téléphone (systématique), nous sommes passés pour lui expliquer le but du Réseau Solidaire... Au bout d'une heure, elle nous demande "Très bien, mais vous voulez me vendre quoi ?".

MC : Certes, on en rigole mais c'est tout de même une bonne illustration du climat de méfiance et d'individualisme ambiant. Les visites servent également à combattre cet individualisme !

Que diriez-vous aux futurs bénévoles ?

FF : L'expérience demeure aussi belle que formatrice. Si vous aimez le contact, c'est un enrichissement constant et une satisfaction immense d'aider nos anciens.

MC : Nous sommes tous les maillons d'une chaîne alors autant en profiter et emmener les choses vers le haut avec de l'entraide et de la solidarité, tout cela dans la convivialité.

Après la théorie, la pratique, nous sommes donc allés visiter Arlette MARCELOT, 78 ans. Cette dame logeant dans une résidence spécialisée sur Châteauroux, nous a accueilli à la porte, ravie de nous recevoir. Accompagné de Gaël CLASSEN, président de la CMCAS Berry-Nivernais, la visite a permis aux bénévoles de faire le point et d'échanger sur certaines difficultés rencontrées par Mme MARCELOT. C'est aussi ça le Réseau Solidaire.

Véritablement émue, ce qui devient contagieux, elle nous a raconté son arrivée et sa douleur de ne pas recevoir de visites. Nous étions les premiers depuis 6 mois... Après découverte des lieux, Arlette a partagé avec nous les anecdotes de sa vie quotidienne, de celle de la maison de retraite. Nous faisant part de son ordinateur portable qu'elle n'arrivait pas à raccorder, celui-ci a été rapidement installé et connecté à internet par le président. Mme MARCELOT, ravie de cette rencontre, recevra avec grand plaisir la prochaine visite du Réseau Solidaire !

Mathilde NORMAND

CMCAS

Zoom sur l'Action Sanitaire et Sociale

900 VISITÉS

230 VISITEURS

12 RÉFÉRENTS

Valérie HOWA, Assistante Action Sanitaire et Sociale, nous a fait part de son quotidien rythmé par ses actions menées pour le Réseau Solidaire. Portrait :

"Après avoir été animatrice clientèle sur le plateau de GDF Suez, j'ai rejoint les activités sociales en 2010, où j'ai commencé en tant que Technicienne Séjour Activité. En poste sur l'ASS depuis 2013, cette évolution a été pour moi naturelle, ayant toujours aimé développer et favoriser le lien social. Je travaille donc aujourd'hui en partie pour le Réseau Solidaire de la CMCAS en effectuant diverses missions. En lien constant avec les référents du Réseau Solidaire (voir tableau ci-dessous), le pilotage s'effectue sur les 6 réseaux représentés sur les 3 départements et vise à construire et organiser les plannings de visites, animer les réunions préparatoires et les réunions bilan.

Elaborer et mettre à jour l'argumentaire d'aide à la visite, porter des actions d'informations régulières permettant de partager les nouveautés avec les visiteurs, faire intervenir les partenaires prévention en lien avec la vie courante des visités sont des actions de mon quotidien qui participent pleinement au bon fonctionnement du Réseau Solidaire.

A l'issue des visites, je réceptionne les fiches de visites, elles sont analysées et cela permet de mettre en place des actions et des aides personnalisées.

J'ai toujours eu à cœur de maintenir ce lien avec les aînés, m'investir dans le réseau solidaire au travers de mon métier était donc pour moi une évidence, de par son aspect solidaire et social. Un jour, à l'occasion d'une visite, les visiteurs ont découvert une situation d'isolement. Celle-ci a pu être solutionnée par la promotion et la réalisation d'un séjour aîné (voir page 10), permettant de briser le quotidien face à la maladie et à la solitude de ce bénéficiaire. Ce sont ces moments qui me rendent fière de mon métier, fière des bénévoles avec qui je travaille, et fière de nos activités sociales. Si vous aimez partager des moments de vie, créer du lien social et un peu de temps à consacrer aux rencontres, vous avez tous les atouts pour intégrer le réseau solidaire de la CMCAS !"



SLVie BELLEVILLE/COSNE	DEBAYE Dominique, TRICART André
SLVie CHÂTEAUXROUX	COUDERT Daniel, DURIS Joël
SLVie VIERZON	GRENON Claude, PIMPAUD Martine
SLVie ST AMAND MONTROND	GEFFARD Claude, LABAN Guy
SLVie BOURGES	VOISIN Paul, AUPETIT Serge
SLVie NEVERS	BIGOT Solange, DAMMAN Yves

RESEAU SOLIDAIRE BERRY NIVERNAIS

Nous avons besoin de vous !

Des sourires, pour chasser la tristesse,
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité, pour le plaisir de partager,
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,
Du courage, pour continuer à avancer !

C'est ça le Réseau Solidaire de la CMCAS Berry Nivernais

Vous êtes en inactivité de service et vous souhaitez donner un peu de votre temps...

REJOIGNEZ NOUS ! APPELEZ LA CMCAS OU VOTRE SLVIE.

SLVie Châteauroux

Sortie cinéma

Mercredi 6 décembre 2017

Proposé par la Section Jeunesse de Châteauroux, ne connaissant pas encore le(s) film(s) qui seront à l'affiche à cette date nous vous communiquerons les nominés ultérieurement.



À NOTER
DANS VOS AGENDAS

SLVie Nevers

Journée cinéma Enfants

A partir du lundi 4 décembre, venez retirer votre coupon (1 par enfant) à l'antenne de Nevers pour les enfants de la Nièvre de 3 à 16 ans inclus. Valable uniquement du samedi 16 décembre 2017 au dimanche 31 décembre 2017.

Séance et film au choix au cinéma "Le MAZARIN".

SLVie Bourges

Maison de la Culture de Bourges/ Médiathèque

Afin de vous permettre de profiter de la Maison de la Culture, un relais faisant partie de la bibliothèque de la SLVie de Bourges, peut vous faciliter la vie.

Adhésion : 30 € à la Maison de la Culture de Bourges.

Vous remplissez votre formulaire d'adhésion, que vous transmettez au relais avec le règlement. Le relais se charge de votre enregistrement auprès de la Maison de la Culture et vous fait parvenir votre carte d'adhésion. Chaque mois, on vous demandera si vous souhaitez assister à un spectacle. Le relais se charge de récupérer vos demandes avec règlement et sert d'intermédiaire avec la Maison de la Culture, en vous faisant parvenir vos billets. Vous pouvez également faire vos demandes par internet.

RELAIS MCB : Martine HAMELIN LAMBERT (Tél. : 06 87 04 76 05).

SLVie Nevers

Après-midi Rifles

Judi 16 novembre 2017

Salle de Garchizy à partir de 13h45.

Venez tenter votre chance !!! Participation : 0,50 € la grille.



SLVie Nevers

Randonnées Pédestres en Nivernais

Du 5 octobre au 14 décembre 2017

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TELEPHONE	ORGANISATEUR
5 Octobre	Commune de MONTAMBERT Départ : Église de Montambert	13h45 12 km	03 86 57 65 62 06 87 81 53 73	Michel HENRY
19 Octobre	Commune de LIVRY. Départ : Église de Livry Parcours de 8 km : Bernard MATHONAT Parcours de 11 km : Claude JOVY	13h45 8 km 11 km	03 86 37 20 05 / 06 81 47 39 83 03 86 59 16 16 / 06 86 34 34 42	Bernard MATHONAT Claude JOVY
2 Novembre	Commune de NARCY. Départ : Église de Narcy	13h45 8 km	03 86 58 82 61 06 88 68 78 71	Alain RICHON
16 Novembre	Commune de SAUVIGNY-LES-BOIS Départ : Parking salle des fêtes	13h45 12 km	03 86 60 82 63 06 60 94 45 25	Lucien GUICHARD
30 Novembre	Commune de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL Départ : Parking salle des fêtes	13h45 12 km	03 86 37 20 05 06 81 47 39 83	Bernard MATHONAT
14 Décembre	Commune de TRONSANGES Départ : Parking passage à niveau	13h45 8 km	03 86 68 58 31 06 73 76 42 47	Gilbert LAUDET

En cas de risque d'annulation liée aux conditions climatiques (tempête, inondation...) les randonneurs s'informeront le jour même auprès de l'organisateur du maintien de la randonnée.

Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés.

Arrivez 10 minutes avant l'heure de départ. MERCI.

SLVie Vierzon

Voyage à Rome et l'Ombrie

Du 5 au 12 juin 2018

• 4 jours à Rome: Capitale chargée de culture, de patrimoine et d'histoire.

Ville éternelle, qui a longtemps dominé le "monde". Elle renferme mille et un témoignages de son riche passé. Le mode de vie et son tempérament méditerranéen, ses spécialités culinaires sont quelques-unes des richesses que la ville vous invite à découvrir.

Vous allez visiter :

- La fontaine de Trevi, la place Navona, la place d'Espagne, le Panthéon et la place Vénétia
- la galerie et le musée Borghèse, le Vatican son musée la chapelle Sixtine la basilique Saint Pierre.
- le quartier de Trastevere
- La Rome antique : le Palatin, la colline du Capitole, le forum Romain, l'arc Constantin, le Colysée

• 4 jours dans la région de l'Ombrie: le cœur vert de l'Italie ses nombreuses villes médiévales nichées dans les collines sauvages, véritable concentré de la "dolce vita"

Vous allez visiter :

- Orieto, Todi, Assises, Gubbio, Pérouse, Spoleto et Tivoli la villa d'Este.

Un guide francophone vous accompagnera. Un programme plus détaillé vous sera adressé avec toutes les modalités après votre inscription.

Départ de Vierzon en autocar vers Orly pour Rome. Certaines visites nécessitent de la marche à pied.

PRIX DE RÉFÉRENCE : 1530 € (pour 30 places) (en fonction du coefficient 2016 applicable au 1^{er} janvier 2018, votre participation sera entre 1405 et 1490 €).

Ce prix ne comprend pas les boissons, les extras et les dépenses personnelles.

Un supplément de 200 € sera demandé pour les personnes souhaitant une chambre individuelle.

Possibilité de règlement par mensualités du solde jusqu'au 15 avril 2018.

Si le nombre d'inscrits était inférieur à 30 nous serions amenés à annuler ce voyage.

Pour tous renseignements, contacter Claude Grenon au 02 48 58 26 13

INSCRIPTION
JUSQU'AU
18/10/17

À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE D'ACOMPTE DE
460€ PAR PERSONNE



SLVie Bourges

Spectacle de cirque

Mardi 21 novembre 2017 à 20h00

Ouverture des portes à 19h30, sous Chapiteau (auprès du cinéma GCR Bourges) Rue du pré Doulet.



15
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/10/17

Deadtown

Forman Brothers' Wild West Show

L'univers foisonnant des frères Forman s'ouvre au cinéma et au film d'animation pour cette nouvelle création *Deadtown*, une aventure nostalgique d'un voyage dans le temps aux couleurs sépia.

C'est à une aventure du Nouveau Monde que nous convient les frères Forman, véritables stars en République Tchèque. Depuis vingt-cinq ans, ils sillonnent l'Europe avec leurs créations originales, entre cirque, cabaret et théâtre.

Avec *Deadtown*, ils poursuivent leur recherche créative et introduisent le cinéma et le film d'animation qui donnent vie à un univers fantasmé et magique. Dans une ambiance de saloon, musiciens et chanteurs, danseuses, magicien, acrobate à vélo font leurs numéros, jusqu'à traverser la toile et se retrouver en plein western. Petr et Matej marient les décors de théâtre et le monde magique des films muets pour créer l'illusion de cet Eldorado.

Grâce à leur ingéniosité et leur inventivité, les frères Forman nous transportent au Far West de notre enfance dans une cavalcade trépidante et déjantée.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€ (demi tarif pour les moins de 13 ans)

Gazelec Châteauroux

Section Badminton

Vous avez envie de pratiquer une activité physique, dans la joie, la convivialité, la bonne humeur et peu onéreuse. Venez vous défouler...

Reprise des activités de la section badminton du gazelec le jeudi 31 août 2017 au gymnase Marcel Paul lycée Jean Giraudoux

- les lundis de 18h30 à 20h00
- les jeudis de 19h30 à 21h00

Renseignements : Nicolas FLACONNECHE
(06.76.66.49.04)

PREVOIR UN CERTIFICAT MEDICAL
ET LA COTISATION ANNUELLE GAZELEC 40€

SLVie Nevers

Sortie salon Philatélique

Jeudi 9 novembre 2017

Visite salon d'Automne philatélie espace CHAMPERET à PARIS. Transport en train.

TARIF :

- OD/AD : 17€



Les Baléares

Du 15 au 22 septembre 2018

A Majorque la plus grande des îles Baléares.

Située au Sud-Est de Majorque, Cala Murada est une région préservée et pittoresque. Cette destination vous charmera avec ses criques aux eaux cristallines et ses côtes sauvages, forêts méditerranéennes, le tout sous un ciel bleu azur et un soleil radieux. Un lieu mythique où la nature a conservé tous ses droits.



PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/12/17

À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE D'ACOMPTE DE
150€ PAR PERSONNE

60
PLACES
PRIORITÉ
AU PETIT
COEFFICIENT

LE PRIX COMPREND :

- Le transport aller /retour en bus jusqu'à l'aéroport.
- Le transport aérien Paris / Palma / Paris sur TRANSAVIA ou similaire.
- Les transferts aéroport / Club 3000 / aéroport.
- Les taxes d'aéroport obligatoires.
- L'éco taxe (1 €).
- Un cocktail de bienvenue lors de la réunion d'accueil.
- La pension complète avec boisson incluse aux repas (vin et eau minérale à discrétion).
- La Formule Tout compris avec boissons non alcoolisées et alcools locaux à volonté (adultes + 18 ans) au bar de 10h à 23h.
- L'animation 100% francophone en journée et en soirée.
- Le programme complet de découverte sur le Club : balades, cours de cuisine, de langue, forums etc...
- Balades découvertes gratuites pour découvrir les environs et la vie locale en compagnie d'un animateur (voir détail sur page suivante).
- L'assurance assistance-rapatriement.
- Deux excursions prévues :
 1. les Grottes de Hams et perles de Majorque (1/2 journée) : Fuyez le soleil et pénétrez dans les grottes, pour assister à un spectacle, mis en scène sur le lac souterrain ! La balade n'est pas finie et vous visiterez ensuite une fabrique de perles de Majorque où vous pourrez observer le travail et le processus de fabrication.
 2. Palma, histoire et légende (en journée entière) : une visite de la Cathédrale et du Palais de l'Almudaina, l'ancien palais des Walis musulmans, un tour à pied dans l'ancien quartier de Palma de Majorque, un tour panoramique de la ville en bus. visite du château de Bellver, construit vers 1300.

INFOS PRATIQUES :

Formalités : Carte nationale d'identité valide ou passeport. Pensez également à vous munir de la carte européenne d'Assurance Maladie.

Monnaie : l'euro.

Décalage horaire : aucun

Langue : l'espagnol

Climat : méditerranéen tempéré, étés chauds et secs, hivers assez doux.

Transport : Avion France / Palma : 2h environ.

Transfert aéroport / Cala Murada : 1h environ

PRIX DE RÉFÉRENCE : 910€ (Soit une participation avec la grille de 683 € à 837 € en fonction du coefficient 2016 applicable au 1^{er} janvier 2018. Possibilité de règlement par mensualités jusqu'au 30 juin 2018.)

CHAMBRE INDIVIDUELLE : 124 €

Coef. Soc.	Inf. à 10000	10000 à 11999	12000 à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
OD/AD	683	719	746	764	783	792	801	810	819	828	828	837
Part du 1%	25%	21%	18%	16%	14%	13%	12%	11%	10%	9%	9%	8%

SLVie Nevers

Après-midi récréatifs

Rendez-vous à partir de 14h00, salle CMCAS à Garchizy.

Les jeudis :

12 et 26 octobre,
23 et 30 novembre,
21 décembre 2017



PROGRAMME :

belote, tarot, scrabble, boules, selon la météo...

PARTICIPATION : libre et sans inscription.

SLVie Vierzon

Soirée Conviviale

Jeudi 16 Novembre 2017

Rendez-vous salle Marcel Paul de Vierzon à partir de 18h45.

Venez déguster les produits nouveaux et autres spécialités du terroir.

PARTICIPATION :

4€ à régler sur place

INSCRIPTION
JUSQU'AU
09/11/17

SLVie Belleville/Cosne

Repas de fin d'année

Jeudi 23 Novembre 2017

Rendez-vous pour le déjeuner à la salle des fêtes de Sury près Léré.

Repas traiteur confectionné par la Gaité Léréenne. Animation musicale, quelques pas de danse.

PARTICIPATION OD/AD :

30€ (coût réel 40 €)

Contacts :

- Maryse Régnier (02 48 72 43 82 ou 06 81 44 34 33)
- Claude Pinault (03 86 39 27 88 ou 06 30 20 48 65)



INSCRIPTION
JUSQU'AU
31/10/17

SLVie Nevers

Repas des pensionnés

Jeudi 7 décembre 2017

La section pensionnés vous invite à vous retrouver au rendez-vous convivial de fin d'année, salle CMCAS, rue Maurice Pilette à Garchizy à 11h30.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 22€ (coût réel 32 €)
- EXTÉRIEURS : 29€ (si places disponibles)

Menu disponible à l'antenne mi-novembre. Exposition de la section philatélique et de l'atelier déco.

130
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
24/11/17

SLVie Châteauroux - Secteur Le Blanc

Repas des pensionnés

Jeudi 16 novembre à 12h00

A l'auberge de Pouligny St Pierre.

PARTICIPATION OD/AD : 26€ (coût réel 36€)

MENU : Kir pétillant ; Pouligny St Pierre grillé en robe de lard ; Parmentier de canard, légume ; Salade ; assiette de fromage ; Café ou thé gourmand.

Valençay rouge et rosé.

SLVie Châteauroux - Secteur La Chatre

Repas des pensionnés

Dimanche 3 décembre 2017

Au café/restaurant de Gisèle BRUNEAU,
3 place des A.F.N. à Sarzay à 12h00.

PARTICIPATION OD/AD : 32€ (coût réel 42€)

MENU : Kir avec feuilletés ; Salade de St Jacques et gambas ; Sandre au champagne ; Grenadin de veau sauce crème et ses légumes ; Salade ; Fromage ; Omelette norvégienne ; Café. Vin blanc Sauvignon - rouge Chinon.

SLVie Châteauroux - Secteur d'Issoudun

Repas des pensionnés

Jeudi 26 octobre 2017 à 12h15

Au Restaurant "LE RELAIS" à AMBRAULT.

PARTICIPATION OD/AD : 26€ (coût réel 36€)

MENU : Kir Cerise ; Galantine de Sanglier ; Filet de Sandre sauce St Jacques ; Trou Berrichon (Fruit de la Passion) ; Tournedos sauce Forestière, Champignons, Tomate Provençale, Fagot de Haricots verts ; Salade 3 fromages ; Gâteau Chocolat ; Café ; Coupe de pétillant.

Vin blanc Pays d'Oc - rouge Bordeaux.

SLVie Châteauroux - Secteur Argenton

Repas des pensionnés

Jeudi 16 novembre à 12h00

A la colonie de vacances de Vaux.

Menu traiteur non encore défini.

PARTICIPATION OD/AD : 26€ (coût réel 36€)

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous emmener sur demande lors de votre inscription.

Pour tout renseignement contacter François GRENON
au 06 86 35 54 73.



SLVie Châteauroux - Secteur d'Eguzon

Repas des pensionnés

Vendredi 10 novembre 2017 à 12h00

Auberge du champs de Foire - St Benoit du Sault.

PARTICIPATION OD/AD : 26€ (coût réel 36€)

MENU : Cocktail des roseaux et ses amuse-bouche ; Salade ris d'agneau ; Filet de poisson (selon arrivage) sauce normande ; Trou berrichon ; Pintadeau sauce morilles ; Légumes du moment ; Salade fromage ; Nougat glacé maison ; Café
Vins : Sauvignon blanc - Touraine Rouge.

INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/10/17



CCAS

Séjours "Bleus" et "Aînés"

Le CCAS vous propose, dans un environnement convivial et sécurisant, deux types des séjours de qualité, avec des contenus destinés à favoriser votre bien-être et le vivre ensemble.

LES SÉJOURS BLEUS

L'hiver est long... Vous êtes autonome dans votre quotidien mais isolé(e) géographiquement ou socialement : les **Séjours Bleus** sont pour vous.

Un lien social privilégié. Que vous soyez seul(e) ou en couple, ces séjours sont construits pour rompre avec le quotidien, faire une pause avec les difficultés de la vie, vous ressourcer. Venez mettre en commun vos savoir-faire, votre vécu. Côté toutes les générations d'agents actifs ou inactifs, les réseaux associatifs, pour créer votre propre réseau de connaissances et rester actif.

Un programme à votre rythme. Gymnastique douce, assouplissement, développement de l'équilibre, balades, découverte du patrimoine mais aussi ateliers d'écriture, de mémoire ou de multimédia : ces activités adaptées et encadrées contribueront au plaisir d'être ensemble, de cultiver vos souvenirs, votre corps et votre créativité.

Pour participer à ces séjours, il est nécessaire que vous soyez autonome pour tous les actes de la vie quotidienne.

- **Durée :** entre 7 jours et 16 semaines.
- **9 centres vous accueillent de novembre à mars :** Anglet, Le Cap d'Agde, Estagel, Kaysersberg, Marinca, Menton, Merlimont, Morgat, Les Sables d'Olonne.
- **Aucun accompagnement médical ou paramédical n'est prévu sur place.**

LES VACANCES AÎNÉS

Vous pensez que votre manque d'autonomie ou vos problèmes de santé vous empêchent de partir en vacances... peut-être pas ! Les **Vacances Aînés** sont des séjours de vacances en période verte (Basse saison) réservées aux personnes qui ont une autonomie partielle encore compatible avec des activités de vacances. Ce nouveau dispositif de vacances encourage les départs accompagnés. Ce n'est pas un séjour médicalisé mais il permet de mettre en place des dispositifs d'aide à l'autonomie en fonction de vos besoins.

Du sur mesure. Vous avez besoin du transfert d'aide ménagère, d'une aide à la toilette, d'un accompagnement sur prescription par une infirmière etc... Grâce à votre SLVie ou CMCAS, vous allez rencontrer un professionnel de l'action sanitaire et sociale avec qui vous allez constituer un dossier qui sera ensuite transmis avec vos ordonnances au médecin conseil de la CCAS. Chaque demande est étudiée au cas par cas. Une organisation est ajustée à vos besoins pendant toute la durée de vos vacances... avec la CCAS, le vieillissement ou le manque d'autonomie ne sont plus un obstacle aux vacances.

Combien de temps ? Toute l'année pour 1 à 8 semaines.

Qui ? Un(e) aîné(e) est un bénéficiaire pensionné(e) présentant une autonomie partielle qui désire partir en vacances et dont ses capacités lui permettent de vivre en collectivité. L'aîné(e) est de préférence accompagné(e) par son/sa conjoint(e) ou un membre de la famille ou une personne extérieure majeure. Le séjour de l'accompagnant extérieur sera facturé sur la base du coefficient de la personne aidée.

Où ? Anglet, Le Cap d'Agde, Estagel, Kaysersberg, Marinca, Menton, Merlimont, Morgat, Les Sables d'Olonne.



Bon à savoir

Les 1^{ères} démarches en cas de décès

Constatant un réel besoin face à la détresse que peut entraîner la perte d'un proche et devant la complexité des structures éclatées aujourd'hui, nous avons pris la décision de publier ces quelques informations.

La première formalité est de se procurer le certificat de décès, établi par le médecin qui constate le décès. La déclaration de décès doit être réalisée dans **un délai de 24 heures**, à compter du décès, à la mairie du lieu du décès.

Pour l'effectuer, vous devrez disposer au préalable des documents suivants :

- Le **certificat de décès**
- Le **livret de famille**
- Un **justificatif d'identité pour la personne déclarante**

En cas de décès à l'hôpital, souvent la direction de l'établissement effectue la déclaration. L'entreprise de pompes funèbres peut aussi se charger de cette démarche.

Important, il est impératif de vous faire délivrer en plusieurs exemplaires :

- L'**acte de décès**
- La **copie intégrale de l'acte de naissance du défunt**

Attention ! Pour les personnes en concubinage ou pacs :

- Pas de droits à la pension de réversion
- Arrêt du tarif agent.
- Maintien de droits. Rapprochez-vous de votre CMCAS.

Décès de votre conjoint agent statutaire des IEG :

- Votre conjoint(e) était agent statutaire des IEG en activité ou en inactivité de service, transmettre un acte de décès :

DANS LES 8 JOURS À :

- **La CNIEG :** pour pension de réversion et indemnité de secours immédiat

Pension de réversion

Le droit à pension de réversion est ouvert, sous réserve d'une durée minimale de mariage d'au moins deux ans si le mariage a été contracté postérieurement à la liquidation de la pension, sauf si un enfant est né de l'union.

NB : La pension est partagée au prorata de la durée de chaque union entre le conjoint et les ex-conjoints du salarié, si ces derniers ne sont pas remariés. Contrairement au Régime Général, le droit à pension n'est soumis à aucune condition d'âge et de ressources

La pension temporaire d'orphelin

Chaque orphelin, né du salarié ou adopté plénier, a droit, jusqu'à l'âge de 21 ans, à une pension égale à 10 % de la pension de vieillesse versée au salarié ouvrant droit (hors majoration pour enfants).

Le capital décès ou indemnité de secours immédiat

Le montant de ce capital est égal à trois mois de pension, avec un plafond de 10 212€ en 2016 (égal à trois fois le montant du capital décès forfaitaire versé en cas de décès d'un salarié actif).

Cette indemnité est soumise aux cotisations sociales mais elle n'est pas assujettie à l'impôt, et n'entre pas dans l'actif successoral.

NB : Ce capital est versé sur demande au conjoint, ou à défaut, aux enfants nés ou adoptés de l'agent, à parts égales, ou à défaut, aux ascendants à charge, à parts égales.

- **ERDF/GRDF :** Service des pensionnés pour maintien du tarif agent. La Cnieg peut se charger de cette démarche

Tarif particulier (agent) : Le conjoint du salarié pourra continuer à bénéficier du tarif particulier s'il ouvre droit à pension de réversion et si le salarié avait 15 ans d'ancienneté dans les IEG.

DANS LES MEILLEURS DÉLAIS À :

- **La CMCAS :** pour mise à jour des droits, modification du coefficient social (vacances, prestations familiales, etc)
- **IDCP :** pour capital décès si adhésion rente conjoint
- **La CAMIEG :** pour mise à jour des droits
La couverture CAMIEG : la part "SS : Sécurité Sociale" et la part complémentaire, intégrées. La couverture sociale est maintenue aux membres de la famille précédemment couverts durant un an.

A l'issue de cette année de maintien de droits :

Les ayants-droits bénéficiaires d'une pension de la CNIEG (pension de réversion ou d'orphelin) sont affiliés à la CAMIEG sans avoir d'autres démarches à effectuer, sous réserve que le salarié décédé ait accompli une carrière d'au moins 15 ans dans les IEG

Les non-bénéficiaires d'une pension de la CNIEG doivent s'affilier auprès de la caisse d'assurance maladie dont ils dépendent (CPAM locale, sauf cas particuliers).

- **La MUTIEG :** Le 3^e niveau de remboursement pour mise à jour du contrat si adhésion famille.

Les veufs/veuves et orphelins peuvent souscrire au contrat CSMR sous réserve d'être affiliés à la CAMIEG.

Votre père ou votre mère était agent statutaire des IEG :

Transmettre un acte de décès sous 8 jours

Si actif : à l'employeur afin d'obtenir :

- Le solde de tout compte
- Le capital décès
- L'indemnité de secours immédiat
- Si accident du travail ou maladie professionnelle, participation aux frais funéraires et de transport du corps

Si inactif : à la CNIEG. Afin d'obtenir l'indemnité de secours immédiat

Dans tous les cas : la CMCAS ou votre SLVie : Pour la mise à jour des droits / modification du coefficient social

Décès d'un Ayant-droit :

En cas de décès d'un ayant-droit (conjoint/partenaire ou enfant), la CAMIEG verse une allocation de participation aux frais d'obsèques. Le montant de cette allocation est de 628 € au 1^{er}/07/2015.

SLVie Nevers

Atelier "mémoire"

Les séances auront lieu de 9h à 11h :

- Les mardis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre. Centre culturel et sportif CMAS rue Maurice Pilette à **Garchizy**.
- Les mardis 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre salle de réunion CMCAS 1 rue Bernard Palissy **Nevers**.

Les personnes intéressées peuvent venir en cours d'année pour une séance découverte.





Retour sur l'action : "seniors à votre santé !"



Dans le cadre du partenariat engagé avec le réseau lien social et solidaire de l'Indre, la Camieg Antenne Centre a organisé le 11 mai dernier un café-santé à Issoudun.

Cet évènement, fruit de la réflexion de la Camieg et de bénévoles volontaires, a été l'occasion d'offrir aux visités et aux visiteurs, de se rencontrer hors du domicile, de discuter de leur santé et des moyens qui sont à leur disposition pour la préserver.

Le café-santé s'est déroulé autour d'un temps convivial animé par une diététicienne (CODES 36) et un intervenant sportif (Siel Bleu). L'objectif était d'échanger de manière interactive sur le bien-être et l'importance de prendre soin de soi à tout âge. Cette action de prévention santé a réuni une quinzaine de personnes (dont une douzaine de visités et trois bénévoles). Les participants ont pu tester ensuite leur forme avec l'aide d'un intervenant spécialiste de l'activité physique adaptée aux seniors, grâce à une animation sur l'équilibre. Six d'entre eux ont réalisé le parcours proposé le jour même par Siel Bleu.

Le bilan d'évaluation démontre une globale satisfaction des participants, tant sur le climat et l'ambiance du café-santé, que sur les thèmes abordés. Tous ont apprécié cette initiative.

La majorité des participants déclare vouloir participer à un nouveau café-santé. Les principaux thèmes qui les intéressent sont la mémoire, le sommeil et l'audition. A noter que 8 participants souhaitent bénéficier d'un cycle complet d'ateliers sur l'équilibre et la prévention des chutes.

Fort de ces constats, la Camieg et le réseau solidaire de l'Indre envisagent de mener en 2018 une nouvelle action « café-santé » à destination des visités et visiteurs, sur une de ces trois thématiques. La Camieg prévoit en complément de mettre en place sur le secteur d'Issoudun un cycle d'ateliers prévention des chutes. Si vous êtes intéressé(e) et/ou que vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter l'antenne Centre aux coordonnées ci-dessous ou solliciter les visiteurs du réseau lien social et solidaire.

Antenne Centre Camieg

Contact : Caroline DUFFOURC

Tél. prévention : 02 34 28 22 11 (boîte vocale)

Mail : centre_prevention@camieg.org

Atelier CAMIEG

Présentation ateliers "Equilibre et prévention des chutes"

Cycle d'ateliers de 12 séances hebdomadaires d'une heure pour un groupe de 12 pers. maximum.

Les ateliers sont ludiques, adaptés au quotidien et aux capacités physiques de chaque participant. Ils sont encadrés par un intervenant sportif spécialisé dans l'activité physique adaptée aux seniors.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Stimuler l'équilibre
- Optimiser la marche
- Activer les chaînes musculaires permettant de se relever du sol
- Activer les réflexes de protection en cas de chute
- Reprendre confiance en soi

Retour sur l'intervention : "l'hygiène et la santé bucco-dentaire"



Les 18 & 24 juillet, la Camieg a proposé aux jeunes en vacances sur le centre de Vaux, une intervention sur l'hygiène et la santé bucco-dentaire.

Par le biais d'un dessin animé, "le tour du monde du Dr Quenotte", les enfants ont révisé leurs connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire. Autoproclamé "le seul lapin dentiste du monde", et avec l'ambition "d'apprendre aux enfants du monde entier, comment bien prendre soin de leurs dents pour un sourire éclatant", le Dr Quenotte a dispensé quelques conseils :

- éviter de grignoter (les "monstres de la plaque" attaquent les dents à chaque fois que l'on mange)
- se brosser les dents avec un dentifrice au fluor au moins deux fois par jour (le fluor renforce les dents)
- remplacer sa brosse à dents (quand les poils sont ébouriffés)
- ne jamais partager sa brosse à dents (à cause des bactéries)
- se rendre régulièrement chez le dentiste (au moins une fois par an)

Mélanie du CODES 36, accompagnait le dessin animé par des explications complémentaires. Ainsi, elles ont fait réviser aux enfants les noms des différentes dents (incisives, canines et molaires) et ont expliqué le brossage des dents grâce à une mâchoire et une brosse à dents géantes. Tous ont promis d'utiliser cette technique le soir même ! Les enfants étaient très attentifs et très intéressés, ils ont posé beaucoup de questions notamment sur la technique de brossage appropriée aux brosses à dents électriques.

Pour l'intervention du 18 juillet, 59 enfants sur les 64 enfants présents (âgés de 6 à 8 ans) étaient satisfaits ou très satisfaits de l'intervention, ceux qui l'étaient un peu moins ont expliqué qu'il y avait une activité qui les intéressait plus, et à laquelle ils auraient voulu participer !

Le 24 juillet, sur les 47 enfants présents (6-8 ans et 4-5 ans), 46 enfants étaient satisfaits voir très satisfaits de l'intervention proposée. Un seul enfant n'a pas adhéré et n'a pas trop aimé l'intervention.

Après ces 2 sessions en juillet, qui ont rencontré un franc succès, l'antenne Centre Camieg est retournée le 21 août, à la rencontre des jeunes au centre de vacances de Vaux.

L'animation ludique et interactive, a permis aux 6-8 ans d'acquérir les bons réflexes pour prendre soin de leurs dents. Prenant appui sur le dessin animé projeté, Claire l'intervenante, a également pu faire référence aux pirates et à leurs dents parfois "douteuses" ! Et oui, il s'agissait du thème du séjour et la directrice du centre tenait beaucoup à ce que l'animation soit en lien. Après avoir posé de nombreuses questions et testé le brossage de dents "idéal" sur la maxi mâchoire, les enfants ont globalement beaucoup aimé cet atelier. Chacun des petits participants (44 au total) est reparti avec un beau diplôme de pirate, dont Jack Sparrow serait d'ailleurs très jaloux nous a-t-on dit !

L'ensemble des enfants a reçu à l'issue de l'intervention un petit kit (brosse à dents, gobelet, dentifrice) pour pouvoir mettre ces bons conseils en pratique au plus vite !



PETIT RAPPEL AUX PARENTS QUANT À LA SANTÉ BUCCO- DENTAIRE :

Le programme M'T Dents assure la santé bucco-dentaire de vos enfants. **Entre 6 et 18 ans**, ils bénéficient **gratuitement** d'exams réguliers chez le dentiste. Pour prévenir les caries et maintenir une hygiène bucco-dentaire saine, il est important de consulter régulièrement un dentiste. Le programme M'T Dents offre des **examens complémentaires aux visites habituelles** de votre enfant chez le dentiste. Ils sont **pris en charge à 100 % et font l'objet d'un tiers payant**.

L'examen bucco-dentaire M'T Dents

M'T Dents s'adresse aux **enfants et adolescents âgés de 6, 9, 12, 15, et 18 ans** (cf. procédure d'invitation sur le site camieg.fr). A chacune de ces années l'enfant peut bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire et de soins consécutifs éventuellement préconisés lors de cette visite chez le dentiste.

L'examen comprend :

- un retour sur l'historique de santé bucco-dentaire ;
- un examen bucco-dentaire ;
- des éléments d'éducation sanitaire (conseils sur le brossage, l'hygiène alimentaire...).

Cet examen de prévention est pris en charge à 100 % et doit faire l'objet d'un tiers payant (vous ne faites pas l'avance des frais).

Les soins consécutifs éventuels

Les soins consécutifs à l'examen de prévention peuvent également être **pris en charge à 100 % s'ils sont effectués dans les 9 mois qui suivent l'examen**. Si votre enfant a **6 ou 12 ans** (âges où les rendez-vous sont obligatoires), vous bénéficiez du **tiers payant**. Pour les **9, 15 et 18 ans**, vous réglez le dentiste mais serez **remboursé intégralement par la Camieg**.

- Les soins liés au mauvais positionnement des dents (orthodontie) ou aux prothèses **ne sont pas concernés**, ils sont pris en charge aux taux habituels.

L'Antenne Centre Camieg

Compte rendu succinct de CA du 29 juin 2017

PRÉSENTS AU CA :

M-L. COUSIN, M. CHAMBONNEAU, C. CHEVALIER, G. CLASSEN, J-C. DUPUY, C. BERLO, Y. DAMAN, B. COTE, G. EUDELINÉ, D. PLASSON, D. DELCOURT, P. CORREY, J. DURIS, P. BOUTILLON, P. GUERARD, J. BITAUD, S. DUROCH, P. JACQUELIN, G. JOUOT, D. MICHEL.

ABSENT EXCUSÉ AU CA : P. BOUZIAT, H. GAUTIER, J-C. PERRYAY.

TOTAL 20 MEMBRES PRÉSENTS DONT :

13 CGT, 3 CFE-CGC, 3 CFDT et 1 FO.

Le président indique qu'une demande a été formulée à Hervé LÉONARD, Directeur des Ressources Humaines de la centrale, afin d'étudier la possibilité d'organiser une inauguration de la SLVie. A ce jour, le mail envoyé le 15 juin est resté sans réponse. Il indique qu'avec ou sans la présence de la direction de la centrale, une inauguration et une présentation sera effectuée lorsque la totalité des travaux seront finis.

La délégation CGT fait une intervention en début de séance, relative à l'obtention d'un mandat de correspondant à 100% sur Belleville et sur l'intersyndicale concernant la modification du statut par ordonnance voulue dans un premier temps par les employeurs et le gouvernement, finalement remise à plus tard suite à l'appel à l'action de l'intersyndicale.

Le conseil valide les PV de CA n°65 et bureau n°56 à l'unanimité après quelques corrections.

TERRITOIRE CENTRE (MANUEL FRANÇOIS ET FABIEN POUSSEREAU)

Mouvements et informations diverses :

- Prolongation de l'immersion de Fabien POUSSEREAU jusqu'à fin août.
- Fin du contrat d'intérim de Mathilde NORMAND à compter du 30 juin.
- Retour sur la campagne d'appels sortants.

BILAN AG DE CMCAS

L'AG de CMCAS a réuni 51 délégués et une quarantaine d'invités. Les documents présentés ont été validés à l'unanimité. La CCF a été élue :

- CGT Titulaires : Kevin THEIS - Jean-Louis GUILBAUD - Jérôme PATRIGEON - Philippe JEANPIERRE - Claude PLANCON
- FO : pas de candidats
- CFE/CGC Titulaire : Arnaud LAFONT
- CFDT Titulaire : Sylvaine LESSARD.
Suppléant : Dominique LAVENIR

Le vœu concernant l'utilisation d'une grille de remboursement MUTIEG unique entre actifs et inactifs a été voté à l'unanimité lors de l'AG. Il sera remonté au comité de coordination. **Accord unanime du CA.**

COMPLEMENTAIRE 2017

Validation du budget complémentaire suite à la validation des comptes par l'AG du 14 juin pour 197783,02€ dont 51332€ en activité, 3050€ en charges de gestion et 144901,02€ en réserve d'investissement. **Accord majoritaire du CA (Pour CGT, CFDT, FO ; Contre : CFE-CGC).**

ACCESSIBILITE DES BENEFICIAIRES DU TERRITOIRE CENTRE

Un document présente les conditions liées à l'accessibilité offerte aux bénéficiaires issus d'autre CMCAS. Il indique les principales mises en œuvre qui seront appliquées dès à présent :

- Ouverture des activités aux bénéficiaires des 3 CMCAS ; elles le sont pour tous les bénéficiaires mais seront ouvertes dans GAEL pour les 2 autres CMCAS du territoire, pour les autres CMCAS l'ouverture se fera au fil de l'eau.
- Les bénéficiaires de chaque CMCAS restent prioritaires pour les activités proposées par celle-ci lorsqu'il y aura un manque de places.
- Les activités telles que : arbre et jouets de Noël, les PASS ou toute autre forme d'aide attribuée par les CMCAS restent à destination des bénéficiaires rattachés à la CMCAS qui les propose. Exceptionnellement et avec l'accord des CA respectifs pour l'octroi de l'ouverture du droit à ces activités, le lieu de domicile sera prioritaire sur le rattachement de la CMCAS.
- Travailler ensemble pour établir des règles communes permettant un traitement juste et solidaire des bénéficiaires des 3 CMCAS lors d'activités nationales ou régionales (festival d'énergies jeunes par exemple).
- L'information des bénéficiaires de chaque CMCAS reste sous la responsabilité de celle-ci. Un accord devra être formalisé par les présidents pour que l'activité concernée soit diffusée dans leurs CMCAS respectives.

Accord unanime du CA.

PRINCIPES BUDGETAIRES 2018

- La délégation CFDT présente ses principes budgétaires : **Refus majoritaire du CA** (Pour CFDT ; Contre : CGT, CFE-CGC, FO).
- La délégation CFE-CGC présente ses principes budgétaires : **Refus majoritaire du CA** (Pour CFE-CGC ; Contre : CGT, FO ; Abstention : CFDT).
- La délégation CGT présente ses principes budgétaires : **Accord majoritaire du CA** (Pour : CGT, FO ; Contre : CFE-CGC ; Abstention : CFDT).

Ces nouveaux principes apportent quelques nouveautés :

- Le séjour bleu accompagné de la CMCAS bénéficie de la participation à la grille, le prix de l'accompagnateur est réparti sur l'ensemble des autres participants.



• Les adhésions aux bibliothèques et médiathèques sont gratuites.

- Une cotisation annuelle "par adhérent" pour toutes les sections qui demandent un budget est instituée (montant fixé par les sections sur le principe d'une cotisation à minima double pour les extérieurs). **La cotisation minimale est fixée à 5€ pour les OD/AD.**
- Don aux centenaires maximum 150 €. A partir du 101^e anniversaire, un présent d'un montant de 20€ maximum sera attribué.
- Pour toutes les activités proposant un repas, le tarif de participation des bénéficiaires OD/AD devra être au minima celui du prix du repas. Un vin d'honneur pourra être intégré à la charge de la CMCAS, dans la limite de 2€ par participants.
- Les fêtes de SLVie bénéficieront d'un budget maximal de 1 000€ pour l'animation et les activités annexes.
- Concernant les séjours à l'étranger supérieurs à 3 nuitées, ils doivent être traités en commission pensionnés afin de veiller à une cohérence dans leur rythme et dans leurs destinations. Ils ne doivent pas être proposés aux mêmes dates et pour les mêmes destinations. Ces voyages bénéficieront d'une participation de la CMCAS plafonnée à 500€.
- Le séjour solidaire, organisé par la commission art culture loisir, bénéficiera d'une participation de la CMCAS plafonnée à 1 000€. Pour cette activité uniquement, la priorité sera donnée au plus petit coefficient social.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- Remplacement d'administrateurs pour la délégation CGT : Jessy CHAILLER remplace Stéphane ROY ; Pierre PARISSÉ remplace Philippe BOUTILLON ; Didier RUELLE remplace Jean-Charles PERRY. **Accord unanime du CA.**
- Accords de principe pour : le voyage à Rome (qui ne devra pas se tenir du 25/05 au 01/06), le séjour à Amsterdam, la sortie marche de la section marche de Vierzon. **Accord majoritaire du CA** (Pour : CGT, CFDT, FO ; contre : CFE-CGC).
- Pour 2018 : validation de l'impossibilité de commander des jouets de Noël au-delà de la date indiquée dans la relance effectuée. **Accord unanime du CA.**
- Validation de la date limite du 19 janvier, pour récupérer les jouets de Noël. **Accord unanime du CA.**

CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

Sous réserves de disponibilité des agents

SLVIE 01 - BOURGES

Correspondant Patrice LECLERCO
65, rue Louis Mallet - 18036 BOURGES CEDEX
Tél. 02 48 57 64 17 - slv01.cmcas080@asmeg.org

Permanences

lundi, mardi et jeudi : 7h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00,
vendredi : 7h30 à 12h00.

SLVIE 02 - CHÂTEAURoux

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945 - CS 60139
36003 CHÂTEAURoux CEDEX Tél. 02 54 29 70 59
slv02.cmcas080@asmeg.org

Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. « Les Narrons » - 36200 ARGENTON sur CREUSE
Tél. 02 54 24 29 93

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN - Tél. 02 54 29 13 69

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC

Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16

Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEaux

2 avenue Pierre de Coubertin - 36000 CHÂTEAURoux

Tél. 02 54 29 58 09

Permanences : les mardis 24/10 - 21/11 - 5/12 2017 de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Jean-Lou DALLOIS et Dominique PLASSON
ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON

Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le jeudi de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

Rue Bernard Palissy - 58000 NEVERS

Tél. 03 86 93 02 42 - slv04.cmcas080@asmeg.org

Permanences : certains lundis de 8h30 à 17h00

(calendrier auprès de l'antenne de Nevers)

SLVIE 05 - SAINT-AMAND-MONTROND

Correspondants Fabien VANEL et Brigitte GALLARD
5, rue Marengo - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND

Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois : de 13h30 à 17h00

Le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE /COSNE

Site Centrale AIEB - Correspondant Pierre PARISSÉ
18240 BELLEVILLE SUR LOIRE

Tél. 02 48 54 50 19 - slv-belleville@edf.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil - CMCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. 09 69 36 14 00

BOURGES : 3, rue Marcel Paul - CS 50217 - 18022 Bourges

CHÂTEAUX : 6, rue du 8 mai 1945
CS 60239- 36002 CHÂTEAUX

NEVERS : 1 Rue Bernard Palissy - 58027 NEVERS

Accueils ponctuels

Belleville : CNPE de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30
Les mercredis 4-18 oct. / 8-22 nov. / 6-20 déc.

Bourges : 65, rue Louis Mallet - 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Les mercredis 11-25 oct. / 15-29 nov. / 13 déc.

St Amand-Montrond : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Les mardis 10-24 oct. / 14-28 nov. / 12 déc.

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00
Les mardis 3 oct. / 7 nov. / 5 déc.

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00
Les mardis 10 oct. / 14 nov. / 12 déc.

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteaux - de 14h à 16h30
Les jeudis 5 oct. / 2 nov. / 7 déc.

Dans les lieux ci-dessous, des évènements ponctuels thématiques seront organisés :

- Corbigny
- Decize
- Le Blanc
- Argenton/Creuse
- Cosne/Loire

Assistant(es) Social(es)

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Julie VIENNE de 14h00 à 16h30
2° lundi à la Médecine du Travail - 65, rue Louis Mallet.
Contacter son secrétariat au 07.62.72.57.36.

Belleville : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Erica LAGOUTTE (Ass. Sociale)
Tous les mardis bureau 113 bis - Bâtiment SUT. Tél. 02 48 54 52 76
Possibilité de RDV à domicile ou dans un lieu neutre - contact secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : Erica LAGOUTTE (Ass. Sociale)
Tous les lundis - Bureau du Médecin de contrôle - Rue Ravelin.
Tél. 03 86 21 60 22. Secrétariat de FOCSIE. Tél. 02 72 88 23 80
ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Châteaux : Déborah DELAGE
Sur rendez-vous uniquement - Locaux de la DCCP
Secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 - Fax 02 72 88 23 83

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG
CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex
Tél. 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



Permanences physiques

Châteaux : de 9h30 à 12h00
Les mercredis 18 oct. / 15 nov. / 20 déc.

Permanences uniquement sur rendez-vous
par mail centre_accueil@camieg.org ou par téléphone
au 02 34 28 22 10 pour :

Bourges : de 9h30 à 12h - Locaux de la CMCAS
Les mardis 31 oct. / 28 nov. / 19 déc.

Belleville : de 11h00 à 12h30 et de 13h15 à 15h
Local SLVie (Entrée secondaire Bât. Bleu).
Les mercredis 4 oct. / 6 déc.

Nevers : permanence suspendue pour le 4° trimestre

I.D.C.P

Renseignements : 0800 005 045 (N° vert)
Assistance : 01 45 16 65 88



CSM-CSMR

45-49, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris
Tél. retraités : 0969 32 37 37
Tél. actifs : 0969 32 46 46



SATEC

IDCP - OBSÈQUES - DÉPENDANCE	0800 00 50 45
AUTRES CONTRATS	09 70 809 770
NOUVEAU CONTRAT	09 70 809 677



Belleville : **Prise de RDV à la SLVie au 02 48 54 50 19**
de 13h30 à 16h00 - Le vendredi 10 novembre

PRISE DE RDV AU 09 69 36 14 00 POUR :

Bourges : de 13h30 à 17h00 - jeudi 9 novembre

Châteaux : de 9h00 à 12h00 - jeudi 9 novembre

Nevers : de 9h00 à 12h00 - vendredi 10 novembre